

UE Compétences transversales et projets

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation

Présentation

Cette UE constitue une découverte des métiers de la psychologie sous la supervision de référent.e.s praticien.ne.s et universitaires. Il s'agit d'un stage d'observation (aucune intervention des étudiants n'est attendue sur le lieu de stage) des activités menées par un.e psychologue ou autre professionnel.le réalisant des tâches connexes à la pratique professionnelle de psychologue (psychiatre, infirmière, éducateur ou éducatrice spécialisé.e, etc.). L'objectif de l'UE est de découvrir les lieux d'exercice des psychologues ou professionnels proches et d'en comprendre leur diversité ainsi qu'à quels publics s'adressent les professionnels. Le stage devra permettre à l'étudiant-e de développer une attitude professionnelle, d'adapter sa communication et d'avoir une écoute et une posture réflexive. Il s'agira lors des TDs de prendre du recul sur les situations observées, de réfléchir aux pratiques professionnelles et d'avoir une posture en accord avec le Code de déontologie des Psychologues (2021). Le stage constitue une première expérience professionnelle afin que les étudiant-es commencent à se former une identité de psychologue. Les lieux de stages et professionnel-les encadrant-es sont spécifiques à chaque spécialité (voir descriptif par EC).

Objectifs

"Découvrir les milieux professionnels d'exercice de la spécialité envisagée; observer les professionnel-les en situation concrète de travail; connaître les conditions d'exercice des métiers observés; connaître les publics auxquels s'adressent les psychologues de la spécialité. En TD, l'étudiant-e est amené à réfléchir sur les rôles et fonctions des professionnel-les observé-es; il doit

être capable de rendre compte de son expérience dans un groupe et réfléchir collectivement à la diversité des expériences des membres du groupe; il doit être capable de prendre du recul (personnel, théorique, institutionnel, ...) dans l'analyse des expériences de stage et des difficultés rencontrées ou observées. Modalités : la durée minimum du stage est de 70h (max 168h en fonction des spécialités); Contenu : il s'agit d'un stage d'observation; aucune intervention n'est exigée de la part de l'étudiant-e (qui peut cependant faire de la participation active en fonction des modalités sur le lieu de stage); aucune autonomie n'est permise auprès de patient, enfant, public vulnérable ... L'étudiant doit cependant être en contact direct avec les professionnel-les et les observer dans leurs interactions avec les publics de la spécialité (travailleurs, patients, enfants, groupes, ...). Les lieux de stage dépendent de la spécialité choisie (voir descriptif EC). Période : le stage ne peut être réalisé qu'au cours du 2nd semestre de la Licence 3 (il est impossible d'effectuer le stage au cours du 1er semestre). La demande de convention auprès du bureau des stages ne pourra être effectuée qu'après l'inscription pédagogique dans les blocs de spécialité du S2 (courant décembre, pas de dérogation possible). TD : effectif d'env. 20 étudiant-es; Attention, le stage doit se chevaucher avec le TD sur au moins 30% du temps (4 semaines). Documents pédagogiques et formalités administratives : Guide des stages disponible : <https://dep-psycho.parisnanterre.fr/licence-de-psychologie/licence-3>

Les stages doivent OBLIGATOIREMENT faire l'objet d'une CONVENTION DE STAGE entre l'institution de stage, l'Université Paris Nanterre et l'étudiant.e (voir service de convention de stage au bâtiment E ; <https://connect.jobteaser.com/>).

Avant de demander l'édition de la convention auprès du bureau des stages, l'étudiant.e doit IMPERATIVEMENT solliciter et obtenir un AGREMENT ECRIT auprès d'un.e enseignant.e référent.e de la spécialité choisie (se renseigner auprès de l'enseignant.e de son TD de régulation ou auprès du ou de la responsable de stage de la spécialité). Cet agrément devra OBLIGATOIREMENT être présenté lors du rendez-vous auprès du bureau des stages.

A la fin du stage, l'étudiant-e doit recevoir une ATTESTATION DE STAGE sur papier à en-tête avec

tampon de l'institution et le nom et la signature du ou de la référent-e professionnelle ayant encadré le stage. Cette attestation doit préciser le nombre d'heures de stage effectuées et comporter une appréciation qualitative du ou de la référent-e professionnelle.

Veiller à conserver les photocopies et/ou originaux de ces documents pour les démarches ultérieures (candidature Master, etc.). ERASMUS : les étudiant.e.s inscrit.e.s à l'université Paris Nanterre qui projettent d'effectuer l'année universitaire (1 semestre ou les 2) dans le cadre du programme ERASMUS+ doivent au plus tôt se renseigner auprès de leur coordinateur pédagogique pour connaître les modalités particulières qui s'appliquent à l'EC Stage. Dès leur inscription dans la spécialité choisie pour le semestre 2, se renseigner plus spécifiquement auprès du responsable de l'EC stage de cette spécialité.

Consulter également la page Erasmus de l'UFR : <https://dep-psycho.parisnanterre.fr/erasmus-spse>

BONUS AU DIPLOME (stage non obligatoire) :

Toutes les demandes de stage dans le cadre d'un bonus au diplôme (hors stage obligatoire) font l'objet d'une procédure particulière. Pour en connaître les modalités, voir sur la page du département (onglet stage et convention) : <https://dep-psycho.parisnanterre.fr/licence-de-psychologie/licence-3>

Évaluation

Session 1 : Dossier + attestation de stage + oral

Session 2 : Dossier + attestation de stage + oral

Dérogatoire : pas de dérogatoire

Répartition de la note finale : voir par spécialité

Liste des enseignements

· Analyse et régulation des pratiques (Spécialité Développement)

Compétences visées

spécifiques à chaque spécialité (voir fiche EC)

Bibliographie

Code de déontologie des Psychologies, 2021 <https://www.cncdp.fr/index.php/code-de-deontologie/code-de-deontologie-2021>

Contact(s)

> Latifa Aouadi

Contact administratif

laouadi@parisnanterre.fr

> Marie De montalembert d'esse

Responsable pédagogique

mdemontalembertdesse@parisnanterre.fr